

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du quatrième Forum Récréotourisme suivant le XXVIII<sup>e</sup> Congrès [28-FR-04], tenue le 28 mars 2018, à compter de 9 h 15, à la salle Justice Sociale, sise au 5100, boulevard des Gradins, à Québec, sous la présidence du confrère FRÉDÉRIC DAGEAIS, président régional de la région 4 Centre-du-Québec — Estrie — Mauricie.

---

## **OUVERTURE DU FORUM**

Le confrère CARL OUELLET, secrétaire général, prononce l'allocution d'ouverture du Forum Récréotourisme. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il présente les personnes en soutien au Forum. D'abord, le confrère CHRISTIAN DAIGLE, président général, le confrère FRÉDÉRIC DAGEAIS, représentant régional de la région 4 Centre-du-Québec — Estrie — Mauricie et président d'assemblée, la consœur MARYSE ROUSSEAU, 1<sup>re</sup> vice-présidente nationale et responsable de la négociation SÉPAQ, le confrère MICHEL GIRARD, représentant régional de la région 5 Laurentides — Lanaudière — Outaouais qui agit comme secrétaire d'assemblée et la consœur BRIGITTE CLAVEAU, représentante régionale de la région 7 Saguenay — Lac-Saint-Jean — Chibougamau — Charlevoix — Haute-Côte-Nord.

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE explique les décisions relatives à la machine à café pour les instances. Il souhaite la bienvenue aux délégations présentes et il invite les membres à participer pleinement au Forum. Il les encourage, également, à échanger avec les personnes conseillères et représentantes régionales politiques et techniques présentes.

La consœur MARYSE ROUSSEAU fait un bref retour des nouveautés du budget provincial annoncé la veille en matière de tourisme, faunes, parcs et valorisation du territoire telles que les annonces pour l'Aquarium, les infrastructures et immobilisations de la SÉPAQ, la préservation des berges et habitats de pêches, etc. Elle rappelle le départ de la vice-présidente, madame FRANCINE BOURGET qui, selon l'employeur, ne devrait occasionner aucun ralentissement dans les discussions en cours. Finalement, elle annonce que la consœur LINA CHIASSON sera responsable du comité de stratégie SÉPAQ.

## **ORDRE DU JOUR**

### **AUX FINS DE DÉCISION :**

- 1. Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour [28-FR-04]**
- 3. Approbation du procès-verbal du Forum Récréotourisme du 23 novembre 2017 [28-FR-03]**

### **AUX FINS D'INFORMATION :**

- 4. Place aux délégations de l'ensemble des accréditations**
- 5. Préparation de la rencontre d'équité procédurale**
- 6. Rôle et responsabilités à la rencontre d'équité procédurale**
- 7. Sentence arbitrale « MICHEL PARENT »**
- 8. Salaire minimum**
- 9. Assurances collectives**
- 10. Transmission de l'information vers les membres à la suite du Forum**
- 11. Évaluation de la journée et prochain Forum**
- 12. Divers**

## 1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

### 1 Proposition n° 1

28-FR-04-P-010

Il est proposé par le confrère SÉBASTIEN DESNOYERS  
Appuyée par le confrère RÉJEAN POIRIER

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle. (Voir à l'annexe « A » la liste des personnes titulaires d'une délégation officielle ou participante.)

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 2. ORDRE DU JOUR

### 1. Proposition n° 1

28-FR-04-P-11

Il est proposé par la consœur SUZANNE JONCAS  
Appuyée par le confrère CLAUDE GOSSELIN

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum avec les modifications suivantes, quant au déroulement : le sujet 9. Assurances collectives sera discuté après le sujet 4. Place aux délégations de l'ensemble des accréditations. Il sera suivi du sujet 7. Sentence arbitrale MICHEL PARENT. Les sujets 5. 6. 8.10. 11 et 12 suivront, dans l'ordre chronologique. Les points qui nécessitent des intervenants seront discutés en après-midi.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM RÉCRÉOTOURISME DU 23 NOVEMBRE 2017 [28-FR-03]

### 1. Proposition

28-FR-04-P-12

Il est proposé par le confrère MICHEL TANGUAY  
Appuyée par le confrère CLAUDE LACROIX

Que l'on approuve le procès-verbal du Forum Récrétourisme du 23 novembre 2017 [28-FR-03].

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 4. PLACE AUX DÉLÉGATIONS DE L'ENSEMBLE DES ACCRÉDITATIONS

La consœur BRIGITTE CLAVEAU invite les délégations à partager leurs préoccupations.

Les sujets suivants sont discutés : les rencontres patronale-syndicale des comités des relations de travail (CRT), la classification, l'achalandage hivernal dans les Parcs, le changement de mission de préservation des parcs, l'embauche d'étudiants, les pratiques éthiques douteuses, les changements de gestionnaires, les problèmes de santé dans les parcs, dont la maladie de Lyme, les infrastructures inadéquates pour le personnel, ainsi que les propositions du Syndicat inacceptables (haute de rémunération à 2 %, hausse du taux de la cotisation syndicale)

Pause de 10 h 25 à 10 h 40

Au retour, le confrère YVON BRAULT, trésorier du SFPQ, prend la parole et fait mention du montant du Fonds de grève de la SÉPAQ. Il explique comment remplir la note de frais et le formulaire de libération pour le Forum.

## 9. ASSURANCES COLLECTIVES

Le confrère FRÉDÉRIK DAGENAIS introduit le confrère BENOÎT MALO, conseiller au Service de la santé et sécurité au travail et des avantages sociaux qui fera une présentation sur les assurances. Le but premier est de présenter les notions prioritaires du régime d'assurance collective des membres. Les délégations ont été sensibilisées à divers moyens pouvant être adoptés individuellement afin de réduire les coûts de l'assurance collective

Les sujets suivants sont présentés et discutés : les principes généraux et légaux des assurances collectives, les raisons qui justifient le coût des primes d'assurances payées, notamment les raisons du coût de la prime sur 12 mois pour les saisonniers, l'augmentation des coûts en pharmacie, les médicaments d'origine et les médicaments génériques et l'imposition de la part de l'employeur. Il explique le programme « santé 1 », « santé 2 » et « santé 3 » et fait part de la différence entre le régime de base et le régime enrichi et termine sa présentation en fournissant des explications concernant le formulaire d'insolvabilité.

Dîner de 12 heures à 13 h 30
------------------------------

## 7. SENTENCE ARBITRALE « MICHEL PARENT »

Le confrère MICHEL GIRARD, secrétaire d'assemblée, invite le confrère FRANÇOIS CATINEAU, conseiller au Service de recours et relations de travail, à présenter la sentence arbitrale « Michel Parent ». Dans la cause Michel Parent, au-delà du fait qu'il a fait l'objet d'un congédiement, l'élément principal du dossier était l'objection soulevée par le Syndicat quant à la date de délivrance de la sanction en regard de la connaissance du fait par l'employeur.

Ainsi, l'employeur était au fait de l'évènement le 25 novembre 2016 et a congédié monsieur Parent le 7 septembre 2017, soit 8 mois plus tard. L'arbitre conclut que le délai d'imposition de la sanction est déraisonnable et il va à l'encontre de l'esprit de la convention collective qui repose sur la promotion de la bonne entente entre les parties et sur le règlement rapide des différends. L'arbitre rappelle les parties aux autorités jurisprudentielles qui sanctionnent le non-respect de l'obligation d'agir dans un délai raisonnable par l'annulation de la mesure. En retenant l'objection, le congédiement est annulé *ipso facto*.

## 5. PRÉPARATION DE LA RENCONTRE D'ÉQUITÉ PROCÉDURALE

## 6. RÔLE ET RESPONSABILITÉS À LA RENCONTRE D'ÉQUITÉ PROCÉDURALE

Les deux sujets sont discutés ensemble. Une vidéo est présentée pour montrer les attitudes et comportements acceptables et inacceptables.

Les confrères RONALD COQUELIN, coordonnateur au Service des recours et des relations de travail et GUILLAUME MAHEUX, conseiller au Service des recours et des relations de travail, reprennent le contenu de la vidéo dans leur présentation. Ils insistent sur l'importance de prendre connaissance du dossier avant la rencontre préparatoire. Ils sensibilisent les délégués sur l'importance de la prise de notes dans le cas où il y aurait des mesures disciplinaires; ces notes serviraient lors des auditions. Lors de la rencontre préparatoire, des consignes sont à respecter et des attitudes sont à adopter. Le rôle du délégué est d'accompagner la personne tout au long du processus entourant la rencontre d'équité procédurale. Suite à la rencontre, il est important de faire un rapport d'intervention, de faire le point sur la rencontre et de ventiler les émotions.

Ajournement à 15 h 3  
Reprise des travaux à 15 h 21

## 8. SALAIRE MINIMUM

La consœur BRIGITTE CLAVEAU et le confrère CARL OUELLET informe les délégations des répercussions de la hausse du salaire minimum. Le salaire minimum sera majoré de 0,75 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2018, mais cela sera insuffisant pour sortir de la pauvreté. La consœur invite les membres à participer à la manifestation des travailleurs le 1<sup>er</sup> mai.

Le confrère OUELLET explique, aux délégations, qu'en vertu des conventions SÉPAQ, les étudiantes et étudiants recevront 0,25 \$ ou 0,50 \$ de l'heure de plus que le salaire minimum. Il les informe, qu'à la suite d'une entente avec l'employeur, tout le personnel est assuré d'avoir le salaire étudiant, sauf pour les accréditations qui n'ont pas la clause étudiante.

## 10. TRANSMISSION DE L'INFORMATION VERS LES MEMBRES SUITE AU FORUM

Le confrère FRÉDÉRIC DAGEAIS, président d'assemblée, cède la présidence d'assemblée au confrère MICHEL GIRARD, secrétaire d'assemblée.

Le confrère DAGEAIS, rappelle l'importance d'une bonne préparation pour les comités des relations de travail (CRT) et il invite les personnes déléguées à communiquer avec les personnes représentantes régionales en vue d'être adéquatement outillées pour les CRT. Il mentionne également l'importance de dénoncer certaines situations. Il termine en rappelant que les personnes déléguées sont le « visage du Syndicat » et qu'elles doivent transmettre l'information aux membres.

Le confrère MICHEL GIRARD, secrétaire d'assemblée, cède la présidence au confrère FRÉDÉRIC DAGEAIS, président d'assemblée.

Le confrère GIRARD rappelle l'importance d'informer et de dénoncer des situations aux personnes régionales.

## 11. ÉVALUATION DE LA JOURNÉE ET PROCHAIN FORUM

Un questionnaire est remis à toutes les personnes déléguées présentes au Forum Récréotourisme, afin d'obtenir leurs commentaires et leur appréciation de l'instance en vue de la préparation du prochain Forum qui aura lieu le 22 novembre 2018.

## 12. DIVERS

Aucun sujet.

L'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, le confrère FRÉDÉRIC DAGEAIS, président d'assemblée, annonce la levée de la séance du Forum Récréotourisme [28-FR-04].

Ajournement à 16 h 5

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au succès de ce Forum.

Carl Ouellet  
Secrétaire général  
Responsable du Forum Récréotourisme

---

### DOCUMENTS OFFICIELS FORUM RÉCRÉOTOURISME [28-FR-04] :

- Ordre du jour du Forum Récréotourisme tenu le 28 mars 2018 [28-FR-04]
- Procès-verbal du Forum Récréotourisme tenu le 23 novembre 2017 [28-FR-03]
- Autres documents :
  - ◆ Annexe « A », liste des personnes titulaires d'une délégation officielle ou participante
  - ◆ Bilan général des Forums